

Entre Mer et Forêt

Vacances, séjours, réceptions

De préférence, merci de réserver en ligne 24h/24 sur www.entre-mer-et-foret.com

Nous sommes heureux de vous accueillir à « Entre mer et forêt ». Merci de prendre connaissance des informations ci-dessous, de consulter nos tarifs 2011 présentés ci-dessous et page 2; et de remplir le bon de réservation page 3.

Conditions de séjour

Pour vous accueillir à « Entre Mer et Forêt », nous vous proposons deux options. Pour chacune d'elles sont compris le petit déjeuner et la mise à disposition de café soluble ou tisane en libre service 24h/24 :

- **L'option emplacement** : Vous souhaitez amener votre tente, votre caravane ou votre camping car, et y dormir? Vous devrez régler les frais de séjour par nuit et par personne (voir prix et détails ci-dessous)

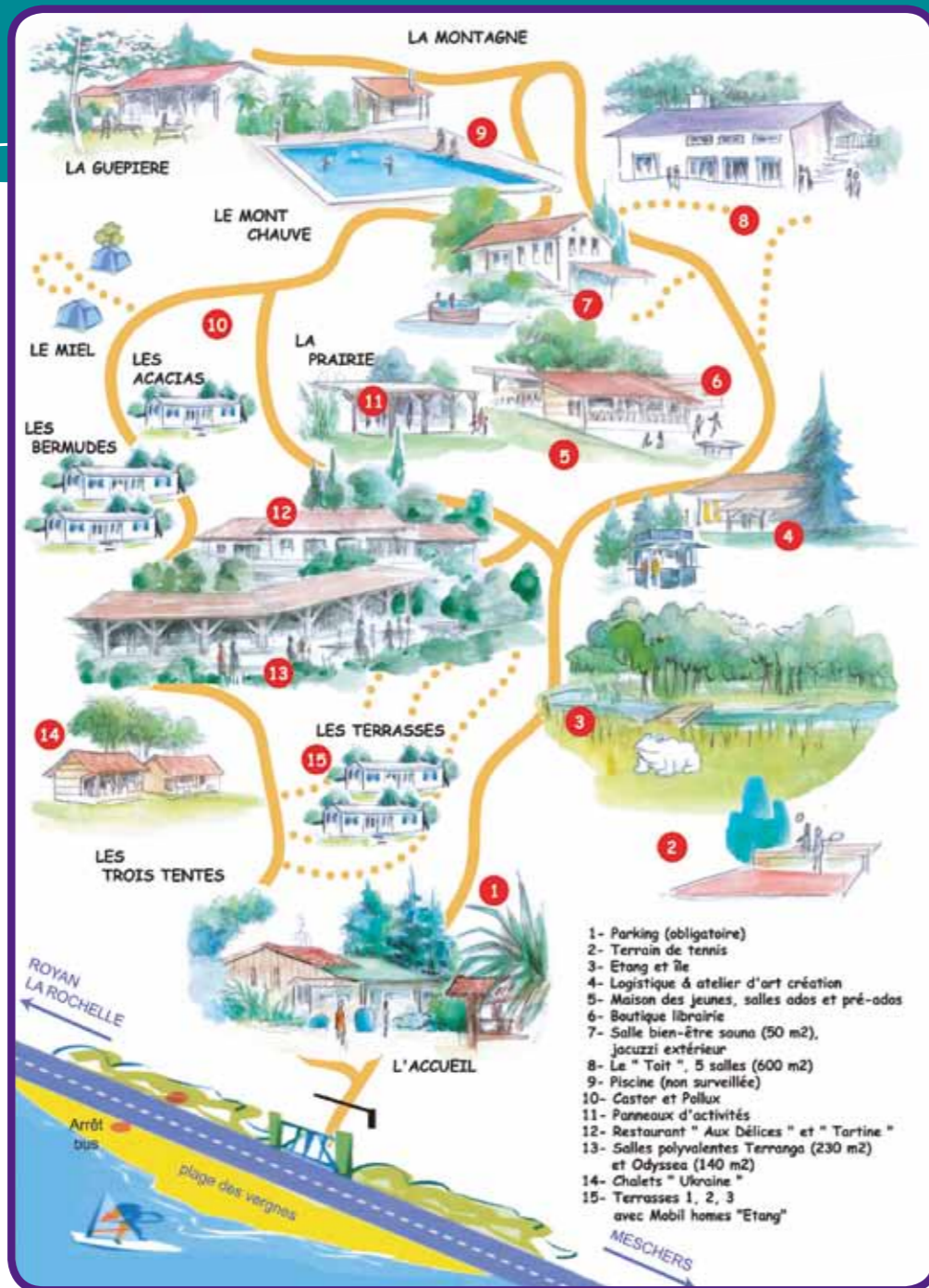
- **L'option location** : Vous souhaitez dormir dans un de nos hébergements et choisir parmi nos chalets, mobil homes, mobil homes partagés ou tentes familiales. Vous devrez régler les frais de séjour par nuit et par personne ainsi que le prix de la location (voir prix et détails des offres d'hébergement page 2)

- Les réservations se font du samedi 16h au samedi 9h
- Pour votre confort, un restaurant et un snack sont ouverts tous les jours.
- L'achat de tickets repas se fera dès votre arrivée. (Ni repris ni échangés après votre départ)
- Les animaux de compagnie ne sont pas admis.
Pour préserver la quiétude du site, le parking est obligatoire à l'entrée du lieu. Il est payant (2 € par jour) du 25/06 au 06/09.

Informations pratiques

Sur place : Bar de nuit - Restaurant - snack - Laverie avec sèche linge - Aire de jeux - Piscine - Jacuzzi - Sauna - Point Wifi gratuit à la réception. En saison la réception est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 14 h et de 16 h à 20 h. Le samedi de 8 h à 20 h. Le dimanche de 9 h à 18 h.

A proximité : Meschers 2 km avec ses commerces, bureau de poste, pharmacie et médecins - Royan 10 km - Gare SNCF la plus proche ROYAN.



ESPACE JARDINER ses possibles L'ASSOCIATION

L'association espace jardiner ses possibles

Grâce à Espace Jardiner ses possibles vous allez explorer un nouveau concept de vacances, découvrir, goûter ou proposer de multiples activités pendant votre séjour.

Retrouvez toutes les informations sur la programmation des semaines à thèmes et des activités de la saison 2011 sur le site : www.jardiner-ses-possibles.org.

Merci de régler votre cotisation 2011 à l'association en remplissant le bulletin d'adhésion au dos de la brochure « Espaces des Possibles 2011 » ou en le téléchargeant sur le site : www.jardiner-ses-possibles.org.

Conditions générales de vente

PRIX
Les prix indiqués sont par nuitée pour les frais de séjour. Pour les locations de mobil homes, chalets et caravanes, un minimum de 2 nuitées est requis en basse saison et de 7 nuitées pendant la haute saison. Ces prix ne comprennent pas les prestations en option. Les réclamations éventuelles doivent être faites à ce moment là; aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

OPTIONS
Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre.

RESERVATIONS
Pour toute réservation, il sera compté des frais de réservation. Les réservations, toutes catégories de séjour confondues, ne sont confirmées qu'à réception de l'acompte correspondant et du dépôt de garantie d'un montant de 300 euros. Les préférences formulées lors des réservations seront satisfaites dans la mesure des possibilités sans engager la responsabilité du camping.

PAIEMENT
Les locations de mobil homes, chalets, caravanes et séjours camping-caravaning doivent être soldées au plus tard un mois avant la date prévue d'arrivée. Le règlement du montant total est dû, quel que soit le type de séjour.

HEURE D'ARRIVEE ET DE DEPART
Les locations de mobil homes, chalets ou caravanes se font exclusivement du samedi 16 heures au samedi 9 heures. Au départ, tout retour des clés après 9 heures entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire. Tout ménage non effectué au départ d'une location sera facturé 35 euros. Les emplacements de camping doivent être libérés à 12 heures et ne peuvent en principe être occupés qu'à partir de 12 heures. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date prévue de départ. En cas de départ prématuré volontaire ou par décision du camping pour non-respect du règlement intérieur, aucun remboursement ne sera effectué sur tout séjour ayant fait l'objet d'une réservation. Le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement à la première demande.

MODIFICATION
Aucune modification n'est en principe possible pendant le mois qui précède la date du début du séjour. Avant ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des disponibilités et donneront lieu, pour chaque intervention, à l'application de frais forfaitaires.

ANNULATION
1. Toute réservation non soldée, conformément aux conditions de vente, sera annulée et des frais forfaitaires 30 euros seront retenus.
2. Toute annulation de réservation doit être formulée par écrit et entraînera l'application des conditions suivantes :
- En cas de force majeure (maladie grave, accident ou vol de véhicule, décès du client ou d'un membre de sa famille, licenciement), le camping s'engage à reverser au client les sommes déjà encaissées, avec une retenue d'une somme de 30 euros pour frais de dossier. Dans tous les cas, ce remboursement s'effectuera sur présentation d'un justificatif, et sous réserve que cette décision ne soit pas connue au moment de la réservation.
- En cas d'annulation non justifiée, dans l'hypothèse d'une rupture moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du montant de séjour est retenu.
- En cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gestionnaire du camping, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.
En cas d'arrivée retardée, la location est annulée au bout de 48 heures, sauf indication par écrit du client dans ce délai.

DIVERS
Les frais de réservations ne sont en aucun cas remboursables.
Mineurs : les moins de 18 ans révolus doivent être accompagnés d'un de leurs parents ou d'une personne les représentant. Dans cette dernière hypothèse, une attestation écrite (voir modèle sur notre site internet) sera à présenter, accompagnée de la copie de la carte d'identité du parent, pour décharger de toute responsabilité la société SFRL gestionnaire du camping et donner la tutelle à l'accompagnant qui devra être âgé d'au moins 25 ans.

ASSURANCES
La société SFRL gestionnaire du camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur caravanier. Il appartient aux campeurs caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et/ou matériel, ainsi qu'en matière de responsabilité civile.

ANIMAUX DOMESTIQUES
Les animaux sont interdits.

JURIDICTION
En cas de litige, le différent sera soumis à la compétence exclusive du tribunal d'instance ou de Grande instance du siège de la société.

www.entre-mer-et-foret.com - 05 46 87 70 58

Tarifs 2011 Frais de séjour

Rappel : Le forfait séjour s'applique par personne et par âge quel que soit le mode d'hébergement choisi.

Par nuit par personne	Basse saison		Moyenne Saison (du 25/06 au 09/07 et du 13/08 au 03/09)		Haute Saison (du 09/07 au 13/08)	
	Tarif nuit	Tarif semaine	Tarif nuit	Tarif semaine	Tarif nuit	Tarif semaine
Catégorie d'âge						
4 - 13 ans	10 €	70 €	11 €	77 €	16 €	112 €
14-30 ans Etudiants	16 €	112 €	16 €	112 €	21 €	147 €
Plus de 30 ans	24 €	168 €	29 €	203 €	37 €	259 €

Promotions séjour

- **Nuitée** : 1 nuitée gratuite pour 14 nuitées de séjour consécutives, 2 nuitées gratuites pour 21 nuitées de séjour consécutives (hors petit déjeuner).
- **Semaine** : 3^{ème} semaine de séjour GRATUITE sur la basse et moyenne saison. Pour en bénéficier réserver votre 3^{ème} semaine en même temps que vos 2 autres. Dans tous les autres cas le tarif normal s'applique.
- **Famille** : Remise de 50 % sur le séjour des 4-24 ans dès la 3^{ème} personne et gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.
Attention: Entre Mer et Forêt ne dispose pas de garderie.
Ce sont les parents qui s'organisent entre eux, et il est toujours délicat de confier les tous petits.

Entre Mer et Forêt - S.F.R.L.
8 boulevard de Suzac - 17132 Meschers
Tél 05 46 02 76 79 - Fax 05 46 02 79 16

Voir détails & photos sur notre site : www.entre-mer-et-foret.com
Email: info@entre-mer-et-foret.com

SARL Au capital de 7 622,45 euros
N° Siret 351 236 427 00016. APE 652 C
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 39351236427